

Rapport technique final projet « VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE AU SÉNÉGAL: LA PRÉVENTION
COMME ALTERNATIVE AUX PÉRILS DE SÉCURITÉ ET DE JUSTICE » PROJET N°107009-001
2012-2015



UNIVERSITE GASTON BERGER DE SAINT-LOUIS
GROUPE D'ETUDES ET DE RECHERCHES
GENRE ET SOCIÉTÉS (GESTES)



RAPPORT TECHNIQUE FINAL

PROJET N°107009-001

**Thème « VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE AU SÉNÉGAL: LA PRÉVENTION
COMME ALTERNATIVE AUX PÉRILS DE SÉCURITÉ ET DE JUSTICE »**

Avec l'appui technique et financier du



Septembre 2015

**Rapport technique final projet « VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE AU SÉNÉGAL: LA PRÉVENTION
 COMME ALTERNATIVE AUX PÉRILS DE SÉCURITÉ ET DE JUSTICE » PROJET N°107009-001
 2012-2015**

RAPPORT TECHNIQUE FINAL

Titre projet : **VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE AU SÉNÉGAL: LA PRÉVENTION
 COMME ALTERNATIVE AUX PÉRILS DE SÉCURITÉ ET DE JUSTICE »**

Numéro Projet	104850-001
Institution de recherche	Groupe d'Etudes et de Recherches Genre et Sociétés (GESTES) Université Gaston BERGER de Saint-Louis Tél : +221 33 961 32 03 Fax : +221 33 961 18 84 Email : gestes@ugb.sn / fatdiops@yahoo.fr Site Web : www.gestes-ugb.org
Pays	SENEGAL
Equipe de Recherche	Pr. Fatou DIOP SALL, Sociologue, Coordinatrice du projet Mme Penda DIOUF SECK, Présidente CLVF Dr. Rosalie DIOP, Socio-Anthropologue Dr. Zeinab Kane, Juriste, Spécialisé en Droits humains Dr. El Hadj Malick SY Camara, Socio-Anthropologue Dr Sara Ndiaye, Sociologue Dr. Mouhamadou I. A KONTEYE, Sociologue Dr. Marame CISSE, Sociologue Dr. Alpha BA, Sociologue M. Ousmane NIANG, Doctorant Sociologie Mlle Fatou DIOR DIENG, Doctorant Sociologie M El Hadj FAYE Doctorant Sociologie M Diabel NDIAYE, Doctorant Sociologie
Période visée par le rapport	20 Mars 2012 – 21 Septembre 2015
Date de Présentation au CRDI	22 Septembre 2015

1. Synthèse

Dans le cadre du programme Gouvernance, Sécurité et Justice, du Centre de Recherches pour le Développement International du Canada (CRDI), l'Université Gaston BERGER de Saint-Louis a bénéficié d'une subvention pour l'exécution du projet N°107009001, sur « **les Violences basées sur le genre au Sénégal : la prévention comme alternative aux périls de sécurité et de justice** ». Le projet a été exécuté par le Groupe d'Études et de Recherches Genre et Sociétés (GESTES) de l'Université Gaston Berger de Saint Louis du Sénégal.

L'initiative est partie du constat des limites en termes de données sur les violences basées sur le genre (VBG). L'objectif principal du projet était de produire des connaissances sur les VBG au Sénégal afin de faciliter l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et stratégies de prévention en la matière. L'existence d'un cadre juridique répressif n'a pas permis de freiner l'ampleur du phénomène qui tire ses sources dans les représentations et pratiques sociales. La recherche a analysé les actions des pouvoirs publics et la capacité des organisations de la société civile, particulièrement les organisations de défense des droits des femmes et leurs capacités à mettre les pouvoirs publics devant leurs responsabilités. L'étude a mis l'accent sur les interactions existantes, les stratégies et les moyens (financiers et humains) mis en œuvre afin d'identifier les meilleures stratégies de prévention. Pour une durabilité des actions de prévention, le projet a développé et utilisé les TIC comme support d'alerte et de prévention avec la création d'une plateforme WEB-SMS. La recherche a permis de faire un état des lieux sur les violences basées sur le genre au Sénégal. Les résultats obtenus et les interactions créées avec les décideurs publics, les organisations de la société civile et les médias ont contribué à développer des stratégies. Et des initiatives en termes d'assistance aux victimes grâce aux TIC à travers la plate forme WEB SMS.

2. Le problème de recherche

Au Sénégal, à l'image de la plupart des pays, la problématique des violences basées sur le genre (VBG), a été confinée dans la sphère domestique, où l'État et les pouvoirs n'interviennent que s'il y a « troubles à l'ordre public ». Une évolution positive est à noter cependant dans la mesure où les VBG sont désormais depuis 2012, posées et considérées comme un problème de société et une thématique importante pour la recherche scientifique. On peut souligner à cet effet la place accordée à la problématique dans le cadre des politiques de recherche du Sénégal qui a inscrit cette thématique comme axe prioritaire de recherche au niveau du Fond National d'Impulsion de la Recherche Scientifique (FIRST) depuis Novembre 2014. Pour autant, cette conscientisation demeure inégale auprès des différents acteurs impliqués autour de la problématique, ceci en dépit de la nécessité reconnue à l'échelle internationale de la prise en charge simultanée des VBG à différentes échelles et dans toutes sphères de la société, en commençant par les communautés de base (Rapport du Rapporteur Spécial des Nations Unies sur les Violences contre les femmes, janvier 2003).

L'engagement de la communauté internationale dans la lutte contre les violences basées sur le genre (VBG) est une réalité qui s'est traduite par l'élaboration de plusieurs conventions ratifiées par les États, sous la direction des institutions internationales. Au niveau africain, l'Union Africaine (UA) a produit la déclaration solennelle des chefs d'Etat sur l'égalité entre les hommes et les femmes en Afrique (2004), et a récemment lancé «La décennie africaine de la femme» (2010) ; au niveau régional la CEDEAO a adopté un plan stratégique sur le genre (2004). Des initiatives qui démontrent la volonté et l'engagement dans la lutte contre les VBG. Il y a une reconnaissance du droit des femmes de vivre sans subir de violences, pendant que les Etats ont l'obligation, de faire en sorte que ce droit devienne réalité. Le Sénégal, en conformité avec ses engagements internationaux a adapté sa législation nationale. Le dispositif législatif et répressif des violences basées sur le genre existant s'est largement inspiré des déclarations et conventions internationales comme la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme qui affirme le principe d'égalité et de non-discrimination, de la Convention sur l'Élimination de toutes les Formes de Discrimination à l'Égard des Femmes (CEDEF) et du Protocole de la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples relatif aux Droits de la Femme en Afrique. Ces cadres juridiques réaffirment la nécessité de protéger les femmes contre toute forme de discrimination et de violence. Ils réaffirment également la nécessité d'apporter des réparations aux victimes de violences, la responsabilité de l'État, étant engagée en tant que gardien de la sécurité des personnes.

Cependant, malgré ces efforts consentis ces dernières années en termes de lutte pour l'éradication des VBG, les femmes subissent encore les actes de violence de natures et de formes diverses et de façons systématiques et récurrentes (UNFIEM, 2008¹).

Aussi peu de connaissances sont disponibles pour le cas du Sénégal sur les stratégies de recours des victimes pour correction et réparation en dépit de l'activisme soutenue des associations et mouvements de femmes à trouver des solutions durables aux VBG.

Des recherches menées à travers le monde ont montré que par rapport aux hommes, les femmes semblent être deux fois plus souvent agressées physiquement et sexuellement que les hommes aussi bien au sein du ménage, qu'à l'extérieur. (INSEE, 2007² ; UNIFEM, 2008). Au Sénégal, même si des recherches exhaustives sur le phénomène n'existent pas, il ressort que les femmes, de manière

¹ UNIFEM (2008) : Situation des violences basées sur le sexe au Sénégal : Régions de Dakar, Matam, Kolda, Tambacounda et Ziguinchor

² Insee, enquête Cadre de vie et sécurité 2007 : Lorraine Tournyol du Clos, Institut national des hautes études de sécurité, Thomas Le Jeannic, division Conditions de vie des ménages, INSEE

générale, sont les plus nombreuses à être victimes des violences physiques, sexuelles, verbales ou psychologiques que les hommes (UNIFEM, 2009).

Les violences faites aux femmes sont multiples et de plusieurs ordres : physiques, psychologiques, économiques, politiques, etc. Elles prennent plusieurs formes : insultes, bastonnades, blessures, harcèlement sexuel, excision et mutilations génitales féminines, viol, exclusion économique et/ou politique. Elles posent de sérieux problèmes de sécurité et voire de survie pour les victimes. Les conséquences de la violence sont très lourdes sur le plan humain, social, sanitaire et économique, tant pour les femmes qui la subissent que pour l'ensemble de la société. En effet, la violence porte atteinte à l'autonomie personnelle et financière des femmes et peut affecter gravement leur santé physique et mentale. La famille, le foyer, le lieu de travail, l'école constituent les espaces où s'exercent les VBG. Ces VBG sont sous-tendues par les inégalités de genre. La violence est une illustration de ces constructions de relations, où le pouvoir et l'autorité, sont déterminés historiquement de manière inégalitaire entre hommes et femmes. La violence n'est donc pas un phénomène isolé, puisque elle est étroitement liée aux normes socioculturelles.

C'est ce contexte global qui justifie l'hypothèse de cette recherche qui postule que les VBG concernent essentiellement les femmes et résultent de l'asymétrie des rapports de pouvoir selon le genre, l'appartenance de classe, la résidence urbaine ou rurale. Dès lors toute lutte contre les VBG doit se baser sur une approche préventive utilisant les médias et les technologies de l'information et de la communication afin de les rendre public, avec la mise en place d'un système de veille, d'alerte et de suivi par les TIC dans une perspective de reddition des comptes des pouvoirs publics.

3. Rappel des objectifs de la recherche

Objectif général:

Contribuer à la prévention des violences basées sur le genre par la production de connaissances et la promotion d'interactions entre acteurs en vue d'influencer les politiques publiques.

Objectifs spécifiques:

- 1- Déterminer les causes profondes et les facteurs multidimensionnels déterminants les violences contre les femmes
- 2- Identifier les conditions pour le renforcement des capacités des femmes et des organisations des femmes à exiger des pouvoirs publics la protection des femmes
- 3- Analyser les relations entre les structures étatiques et les organisations de défense des droits des femmes et leurs incidences sur la violence contre les femmes et générer des recommandations qui faciliteront les engagements citoyens dans la formulation des politiques et stratégies de lutte contre les violences faites aux femmes
- 4- contribuer à la légitimation et la reddition des comptes des pouvoirs publics en proposant des stratégies pour l'élaboration de stratégies et politiques notamment par le biais de la cartographie et de forums de discussions relativement aux suggestions et proposition et actions des pouvoirs et décideurs publics forums impliquant les représentants des ministères concernés, les autorités administratives, judiciaires et législatives, des acteurs des mouvements sociaux etc.

4. Cadre théorique et conceptuel de la recherche

Dans cette recherche, les VBG sont saisies comme des résultantes de l'asymétrie de pouvoir entre les hommes et les femmes, les filles et les garçons.

Les types retenus sont les violences physiques (coups, blessures etc.), sexuelles (les viols, l'inceste, les harcèlements sexuels) des violences relatives à des pratiques traditionnelles (les mariages précoces et forcés, les mutilations génitales féminines, etc.), des violences verbales et psychologiques qui portent des coups à la personnalité, à la confiance, à l'estime de soi. Le choix de ces types de violence se justifie par le fait que ces trois catégories sont soit à l'origine de toutes les formes de VBG répertoriées ou en sont les conséquences les plus manifestes. C'est autour de ces trois types de violences que s'articulent tous les autres. C'est donc leur centralité dans la production et la reproduction des violences qui justifie l'accent mis sur ces trois types pour aborder la question des VBG au Sénégal.

5. Méthodologie

Cette étude se voulait une recherche orientée vers l'action, à partir de laquelle des activités de renforcement des droits des femmes pour faire face aux violences dont elles sont victimes pourront être menées. Elle a aussi été un cadre de formation pour les chercheurs juniors, en leur offrant l'opportunité de se familiariser avec la thématique de la violence. Par leur implication dans la recherche, cela devrait déboucher à terme à l'investigation sur une thématique insuffisamment étudiée par les chercheurs au Sénégal en général.

Pour la collecte des données proprement dite, la méthodologie utilisée a reposé aussi bien les approches quantitatives que qualitatives. L'intérêt de combiner les approches qualitative et quantitative est désormais bien ancré dans les sciences sociales. Comme dans bien des domaines, notamment le traitement des sujets particulièrement sensibles comme ceux des VBG, il est souvent insuffisant de s'en tenir aux seules déclarations des personnes enquêtées si l'on veut mettre au jour les mécanismes réels d'engendrement des restrictions et auto censure qu'elles peuvent produire. D'une façon générale les statistiques (données quantitatives) reposent sur la construction de catégories figées, forcément réductrices, il est souvent observé que les personnes interrogées ne se livrent pas entièrement alors que dans le cadre d'entretiens approfondis, elles seront plus disposées à s'ouvrir après qu'une relation de confiance soit établie.

Les données quantitatives ont permis de mesurer la prévalence, la fréquence et les causes des violences, le nombre de structures impliquées ainsi que les moyens utilisés pour faire face à ce phénomène. L'enquête quantitative a aussi permis d'évaluer le nombre de femmes victimes de violences, les structures de prises en charges, les moyens déployés pour y faire face et pour la sensibilisation, le traitement judiciaire des cas de violences, les besoins de protection des victimes, les besoins en appui institutionnel de divers acteurs pour une meilleure prévention et prise en charge des victimes de VBG, etc.

Quant aux données qualitatives, elles ont permis de déceler les aspects socioculturels qui participent à une prolifération des VBG dans les régions d'études et de cerner les réalités qui sous tendent les conceptions patriarcales (rapports sexospécifiques dominants/dominées) qui constituent parfois des sources de violences. L'option pour une approche qualitative a placé les partenaires locaux au centre de notre approche méthodologique, particulièrement les femmes et leurs différentes organisations.

En proposant une telle approche, nous nous sommes ainsi mis dans une position d'écoute, ce qui nous semblait être la meilleure voie d'accès aux savoirs et perceptions des victimes de violences. Dans

**Rapport technique final projet « VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE AU SÉNÉGAL: LA PRÉVENTION
COMME ALTERNATIVE AUX PÉRILS DE SÉCURITÉ ET DE JUSTICE » PROJET N°107009-001
2012-2015**

ces méthodes de collecte, nous avons privilégié les groupes de discussions et les entrevues individuelles semi directives.

Parallèlement au questionnaire administré au sein des ménages, un autre a été réalisé pour récolter des données auprès des services de gendarmerie, de police, de justice et services sanitaires et sociaux de proximité. Ces questionnaires étaient spécifiques à chaque service. Ils permettaient de recueillir des données sur les cas de violences basées sur le genre, déjà traités ou en instance dans ces services. De la même manière les organisations de la société civile ont aussi été enquêtées afin d'identifier les interactions entre elles mêmes et les pouvoirs publics mais aussi leurs moyens et stratégies pour lutter contre les VBG au Sénégal.

Sur la base de tous ces éléments une cartographie (digitale) a été conçue. Cette plateforme WEB-SMS permet de collecter les menaces et les témoignages de violence physique, sexuelle et verbale envoyés par email et SMS. Ces données collectées sont traitées et placées en temps réel sur Google Map. S'inspirant du « crowdsourcing », la plateforme fournit un mécanisme à un observateur local pour soumettre un rapport via son téléphone mobile ou internet, générant une archive temporelle et géo spatiale des VBG. Elle peut être également utilisée pour mettre en ligne les données collectées par questionnaire sous formes de graphiques. Cette solution aide également à extraire une masse d'informations dans un laps de temps très court et alerter les autorités publiques, les décideurs et les organisations de la société civile sur les menaces et les cas de VBG. Sur un autre aspect, la plate forme permet concrètement, en temps réel, de filtrer et vérifier des données provenant de canaux tels que Twitter, SMS, Email et RSS sur les violences basées sur le genre au Sénégal mais aussi dans d'autres pays. C'est une plateforme particulièrement utile pour les organisations de la société civile, les décideurs politiques et tous les activistes qui œuvrent dans ce domaine et qui ont besoin de **trier des données par fiabilité**, non par *popularité*.

La lutte contre les VBG engage la responsabilité citoyenne des personnes témoins de ces violences, proches, voisins, ou collègues de travail ou autres organismes et structures s'activant autour des droits des femmes et des citoyens. Des campagnes d'information à destination du grand public et des groupes ciblés sur la dénonciation des cas précis de VBG pourront être menées sur la base des données récoltées dans le cadre la plate forme.

Pour les besoins de cette cartographie, l'équipe a collaboré avec un ingénieur en développement spécialisé dans la conception et la réalisation de plateforme web ainsi que les organisations de la société civile et des ONG situées dans les zones d'études. Les ONG et associations féminines partenaires du projet ont été mises à contribution notamment pour la collecte de données. En particulier, dans chacune des circonscriptions concernées par le projet, une collaboration a été nouée avec des cellules locales du Comité de Lutte contre les violences faites aux femmes (CLVF) ainsi qu'avec les centres de santé qui détiennent en leur sein des agents communautaires de santé qui souvent sont équipés de téléphones intelligents qui permettent l'envoi des informations à la plateforme WEB-SMS qui certes a des limites mais permet au moins d'avoir dans un temps assez court une masse critique d'informations sur les VBG. Toutes les informations envoyées sur la plateforme sont analysées par des administrateurs composés par les membres de l'équipe de recherche du projet et des membres du CLVF avant publication publique sur la page web

**Rapport technique final projet « VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE AU SÉNÉGAL: LA PRÉVENTION
COMME ALTERNATIVE AUX PÉRILS DE SÉCURITÉ ET DE JUSTICE » PROJET N°107009-001
2012-2015**

La modération de la plateforme n'empêche pas pour autant aux populations locales qui sont les informateurs clés, particulièrement les filles et femmes qui constituent notre principal objet d'étude de témoigner de manière anonyme.

Pour la mise en œuvre des différentes activités du projet, l'équipe a travaillé en collaboration avec les organisations de la société civile de défense des droits des femmes (CLVF), Association pour la Promotion de la Femme Sénégalaise APROFES, Association des Journalistes contre les Violences et les Abus sexuels (AJVA), Association des Juristes Sénégalaises (AJS) et les décideurs publics (Ministère de la Santé, de la Justice, de l'Enseignement Supérieur et de la Femme. Cette collaboration, démarrée dès signature de l'accord de subvention du CRDI a concerné tout le processus. Lors d'un atelier d'orientation méthodologique, tous ces acteurs ont été impliqués au processus d'identification des axes d'intervention du projet ainsi que les stratégies de mise en œuvre des activités du projet. C'est ce qui a facilité par exemple l'organisation de la collecte des données, leurs diffusions et leur portage auprès des décideurs publics.

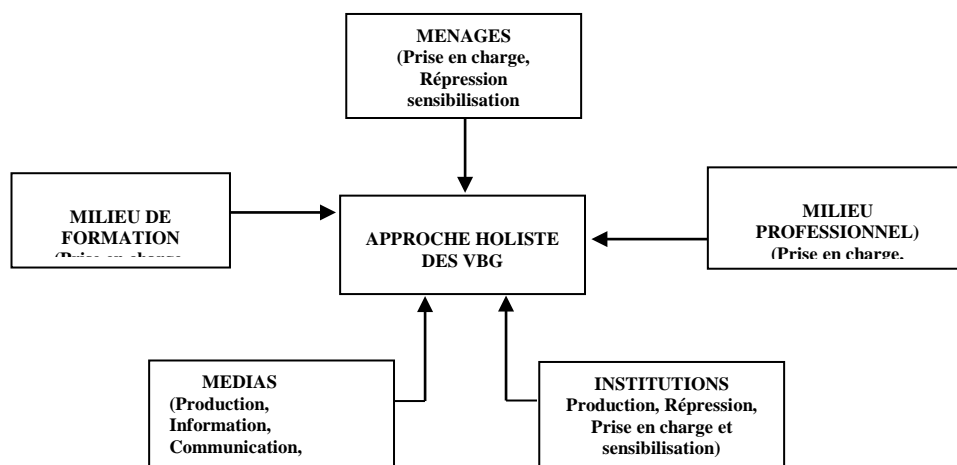
6. Synthèse de quelques résultats de la recherche

✓ Une recherche axée sur la prévention

La majeure partie des recherches sur les VBG se focalise souvent sur la répression. Si des données existent dans ce domaine, rares sont les recherches qui se sont intéressées à l'aspect préventif. Ce projet pour d'une part rompre avec cette logique, et d'autre part investir un domaine crucial dans la lutte contre les VBG, s'est orientée vers l'identification des moyens et mécanismes de prévention qui permettent d'éradiquer le mal à la source. C'est cette option qui fonde l'orientation de la recherche et le développement d'un modèle qui intègre tous les acteurs. L'identification de tous les acteurs indispensables à un système de prévention inclusif a été rendue possible grâce à une démarche

interdisciplinaire qui a mobilisé plusieurs spécialités. Le modèle proposé dans le cadre de ce travail mobilise aussi bien les décideurs publics, les citoyens, les médias que les organisations de la société civile à tous les niveaux. Il se propose de partir du principe que tout sénégalais est potentiellement auteur ou victime de VBG, et dans ce cadre, des actions doivent être menées pour le sensibiliser.

Modèle d'approche des VBG par la recherche



✓ Quels constats?

Le taux de prévalence des violences basées sur le genre dans les ménages sénégalais est de 55,3%. La répartition se présente comme suit : Diourbel (72,3%), Fatick (67,5%), Ziguinchor (66%), Tambacounda (60,8%), Sédhiou (60%), Kédougou (55%), Kolda et Kaolack (54%), Thiès (53,8%), Kaffrine (53%), Dakar (52,5%), Saint-Louis (41,1%), Louga (38%) et Matam (36,3%).

Les principaux auteurs sont des hommes soit 55% de la population étudiée. 50% des victimes de VBG sont âgées de 20 à 40 ans et 32,7% sont âgées de 40 à 60 ans. Les personnes âgées de moins de 20 ans et celles âgées de 60 à 70 ans et plus sont les moins touchées par les VBG.

L'espace domestique est un lieu où s'exercent différentes formes de VBG. Les formes de violences fréquemment observées au sein de l'espace domestique sont : verbales (46,5%), physiques (27,6%) et psychologiques (12,5%).

En milieu de formation le taux de prévalence des VBG est de 29,6%. 16,6% des apprenants déclarent avoir été auteurs de VBG. Elles se répartissent comme suit dans les différents établissements : Universités (42,8%) et Lycées (41,8%) et Instituts privés de formation (15,4%). Les violences psychologiques (16,6%) et les violences physiques (12,1%) sont les plus fréquentes en milieu de formation, même si 2,3% des apprenants déclarent avoir subi une violence sexuelle. L'absence ou la méconnaissance des structures de prise en charge des VBG dans les lieux de formation est notoire : 50,8% des étudiants et 30,08 % des élèves. Ce sont en plus 66,7% des étudiants et 33,3% des élèves interrogés qui ignorent l'existence de partenaires dans les établissements scolaires qui luttent contre les VBG. 67,6% des élèves du secondaire affirment une présence de partenaires qui luttent contre les violences basées sur le genre. Dans les universités, 32,4% des étudiants ont connaissance de l'existence de partenariat entre leurs universités et les organisations qui préviennent les VBG.

**Rapport technique final projet « VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE AU SÉNÉGAL: LA PRÉVENTION
COMME ALTERNATIVE AUX PÉRILS DE SÉCURITÉ ET DE JUSTICE » PROJET N°107009-001
2012-2015**

En milieu professionnel, les formes de violences subies sont d'ordre psychologique (35,5%), économique (27,5%), physique (9,7%) et sexuel (6,5%). Aussi, remarque-t-on des cas non classables parmi les modalités prédéfinies (16% chez les femmes et 13% chez les hommes) tels que les « altercations », « manque de prise en charge », « langages abusifs » et « humiliations sournoises ». La forme de violence la plus subie dans ce milieu par les femmes est la violence psychologique (50%). Pour les hommes, c'est la violence économique (34,1%). Par ailleurs, 16,7% des femmes et 2,3% des hommes sont victimes de violences sexuelles au travail. Les VBG en milieu professionnel sont perpétrées durant les heures ouvrables (92,5% des cas), les heures non ouvrables (5% des cas) et les heures de pause (2,5% des cas). Les principaux auteurs de VBG sont les supérieurs indirects (42,5%), les collègues (27,5%), les supérieurs directs (22,5%) et les subalternes (7,5%). Les réactions des auteurs présumés sont la menace (12%), le refus (15%), la demande d'excuse (42%), l'aveu (3%), l'évitement (18%) et la promesse de ne plus recommencer (9%). Les auteurs des VBG en milieu professionnel entretiennent à plus de 50% des cas des rapports des rapports hiérarchiques directes avec leurs victimes et sont dans 89% des cas des hommes. En effet, le milieu de travail, loin d'être un milieu neutre caractérisé uniquement par des relations professionnelles au Sénégal, est un cadre de transposition et de reproduction de pratiques sociales ancrées qui poussent les hommes à commettre des actes de VBG contre les femmes.

Il faut souligner aussi que l'accès au monde du travail est une opportunité pour les femmes de s'autonomiser. Cette conquête de droits est souvent mal perçue par les collègues de sexe masculin qui traduisent cette frustration par des actes de violences souvent morale mais parfois physiques.

L'enquête auprès des institutions permet de constater que dans la gestion et la prise en charge des VBG, les interventions sont menées généralement à trois niveaux : local, national et international. La majorité des institutions répertoriées dans cette recherche interviennent au niveau local (60,5%), c'est-à-dire sur le territoire dans lequel elles sont implantées. Une analyse de la fréquence des types de VBG traitées par les institutions montre que ce sont les violences physiques et sexuelles qui sont les plus traitées, alors que les violences sociales le sont rarement. Cette situation résulte de la difficulté aussi bien pour les victimes que pour les institutions chargées d'établir les documents attestant des actes de violences de pouvoir le faire pour les autres catégories de violences qui n'ont pas une manifestation physique a priori. Les observations et les entretiens réalisés auprès de certains acteurs institutionnels et l'analyse des documents, des rapports d'activités font ressortir trois types d'approches : la prévention (70,3%), la prise en charge (5,1%) et l'accompagnement et le suivi (24,6%).

Un croisement entre type d'institution et dispositifs de prise en charge permet de dégager trois constats:

Premièrement la Gendarmerie et les ONG mettent plus en avant la prévention, respectivement (15,7%) et (12%). Précisons que dans la prévention il y a la répression et les sanctions policières. Autrement dit les arrestations de la police ou de la gendarmerie, en cas de violence, sont considérées comme une logique préventive par les représentants de ces structures.

Deuxièmement les tribunaux départementaux et les associations œuvrent plus dans le suivi et l'accompagnement respectivement à (20,7%) et (10,3%).

Troisièmement la prise en charge n'a été évoquée que par très peu d'institutions. Seul 5,1% des institutions enquêtées dans le cadre de cette étude travaillent dans la prise en charge des victimes. Le manque de moyens des institutions est la principale explication de ce fait. En effet, seul 8,3% des institutions peuvent fournir une assistance financière aux victimes de VBG. Devant une telle situation, le rappel, par les institutions des engagements étatiques, au regard des droits humains et des

instruments juridiques nationaux peut être une stratégie pour mettre les pouvoirs publics ainsi que la justice devant leurs responsabilités pour lutter davantage contre les VBG.

✓ Quels enseignements?

Les VBG dans les ménages ont des causes diverses et variées selon les contextes et les acteurs. Elles résultent à la fois de réalités et pratiques socialement ancrées et discriminantes envers les femmes d'une part et de conditions économiques défavorables d'autre part. Il s'agit par exemple de mariages précoces et/ ou forcés et de mutilations génitales. A quelques différences, les rôles et statuts des femmes les placent souvent dans des postures discriminantes et défavorables. Comme pour résumer la persistance des pratiques et des pesanteurs socioculturelles dans la production des VBG, P. S. D., leader dans la lutte contre les violences faites aux femmes souligne :

« Le pilier de la violence, ce sont les inégalités sociales de genre, les stéréotypes de genre, les croyances sexistes et plus ou moins l'interprétation tendancielle de la religion. »

En plus des facteurs sociaux qui obéissent souvent à des représentations et pratiques sociales ancrées, la situation économique est aussi indexée comme cause de VBG. D'ailleurs pour N. A. D. (62 ans): **« Les violences ont pour cause pour la plupart la pauvreté, car vivre dans la précarité peut pousser quelqu'un à faire des choses pas du tout désirables ».**

C'est ce qui ressort des propos de P. S. D., membre important du CLVF :

« La pauvreté est le facteur fondamental des VBG pour les cas que nous recevons. La difficulté pour la femme d'accéder à un emploi décent, la faible autonomie... etc sont des exemples patents. Il y a également la promiscuité de plus en plus qu'on vit mais... aussi des facteurs sociaux comme par exemple l'usage abusif de drogue dans les familles ou le chômage, la crise au niveau des familles, de manière générale, qui a abouti à une déliquescence, à beaucoup de déviance ; et ces déviances peuvent être porteuses de violence parce que quand la famille est en difficulté, généralement le règlement se fait à coup de violence et ces violences sont le plus souvent perpétrées sur les femmes et les filles. »

Ces propos illustrent comment la pauvreté constitue un facteur de VBG au sein des ménages sénégalais. En plus, ils laissent apparaître la reconfiguration des rôles.

Les conséquences les plus manifestes des VBG sont : sentiment de frustration (44,2%), traumatismes (24,4%), insomnie (21,4%) et perte d'appétit (20,3). Les auteurs de VBG dans les ménages sont souvent impunis. Les violences physiques (27,6%) et sexuelles (2,4%) constituent les formes les plus pernicieuses du fait de leur impact sur l'intégrité des individus et des conséquences liées à la santé.

Dans les ménages, une victime sur cinq (20%) s'est résignée face aux VBG subies et se résout au silence. Face à la stigmatisation sociale, de nombreuses victimes de VBG préfèrent souffrir en silence que de les dénoncer. 54% des victimes accordent leur confiance aux associations locales et 90% d'entre elles estiment que leurs moyens de prévention sont efficaces. L'ancrage social de ces structures et leurs capacités à exercer un contrôle social sur les membres de la communauté justifie leurs capacités à développer des stratégies de prévention adaptées et la confiance que leur accordent les acteurs à la base.

Plusieurs facteurs sont à la base des VBG en milieu de formation : indiscipline, déficit de sensibilisation et de structures de lutte sur les VBG et marginalisation. Certains de ces facteurs sont liés aux individus (comportements) et d'autres s'observent au niveau collectif (rivalités, activisme au

**Rapport technique final projet « VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE AU SÉNÉGAL: LA PRÉVENTION
COMME ALTERNATIVE AUX PÉRILS DE SÉCURITÉ ET DE JUSTICE » PROJET N°107009-001
2012-2015**

sein des mouvements). Les violences basées sur le genre en milieu de formation résultent également de pratiques et de situations observables à des moments spécifiques au milieu universitaire (problèmes liés à la disponibilité des bourses 8,3%, période d'attribution des chambres 5,6% et grèves 4,2%). Au niveau des lycées, ce sont plutôt les discriminations entre élèves, l'abus d'autorité des enseignants et des membres du personnel administratif 5,6% qui sont les pratiques mises en cause par les lycéens. En milieu de formation, les garçons comme les filles sont auteurs de VBG. Les garçons déclarent à 45% être victimes de violences psychologiques ; les filles quant à elles, sont à plus de 60% victimes de violences physiques et à 98% de violences sexuelles qui, toutes les deux peuvent être aussi sources de violences psychologiques. Partant on peut dire que les filles sont souvent victimes de catégories de violences qui peuvent en entraîner d'autres, ce qui les met dans des cercles fermés de victimes, ce qui n'est pas le cas pour les hommes.

La sensibilisation et la sécurisation sont les principales méthodes proposées par les élèves et étudiants pour la prévention des VBG en milieu de formation. Elles occupent, respectivement, 16,6% et 11,1% des mécanismes de préventions proposés par les apprenants. Toutefois, certains suggèrent la prise en compte des VBG dans l'élaboration des règlements intérieurs.

Le milieu professionnel est un espace d'inégalités de genre avec un personnel masculin de 64,7% et féminin de 35,3%, et une répartition des revenus, salaires, positions et statuts souvent accaparés par les hommes. Ces situations sont des sources de VBG dans ces lieux. La domination masculine dans le milieu professionnel avec des revenus moyens plus importants, résultant des responsabilités qu'ils occupent est dans 67% des cas facteurs de production des VBG. Ces dernières se manifestent par le harcèlement sexuel, dit « promotion canapé ». Certaines nous expliquent que pour avoir une promotion, on leur propose un contrat et si elles ne signent pas, on les renvoie.

Les femmes victimes de violence se situent au niveau opérationnel des entreprises et sont dans des positions hiérarchiques inférieures (Secrétariat, Standard, Caisse et Bureau de liaison). Cette position d'interface entre la direction et les usagers les expose aux surcharges de travail. Elles sont également exposées aux plaintes des usagers et à la pression des collègues. Une autre cause de VBG est le statut professionnel des auteurs. Sur les 17,3% qui ont avoué avoir été auteur de VBG, les 42,5% ont un statut professionnel supérieur à leur victime, les 22,5% sont situés au niveau supérieur hiérarchique direct des victimes. Les hommes (10,1%) avouent le plus de VBG produits que les femmes (7,2%). Face aux VBG dans les milieux professionnels, 61% des victimes se résignent et 9% arrêtent le travail. L'impunité des VBG dans les entreprises pousse les victimes à recourir faiblement aux instances internes de protection des travailleurs.

Le milieu professionnel est un lieu de production de violences et d'impunité. La prévention des VBG y est fondamentale. Il y a un faible traitement des VBG dans les entreprises : 18% des cas pris en main par le syndicat et 40% par la Direction. Une forte résilience caractérise les victimes de VBG en milieu professionnel : 60% d'entre elles continuent de travailler malgré l'impunité des auteurs. On constate un traitement disproportionné par rapport à l'ampleur des VBG de la part des instances de gestion des personnels car parmi les auteurs, seuls deux ont subi des mesures disciplinaires à Dakar en Novembre 2013 dont un licenciement et une mise à pied disciplinaire. Le traitement médiatique des VBG met l'accent sur les abus des employeurs sur leurs employés, en présentant la violence comme un phénomène à sens unique. Les témoignages anonymes et les faits rapportés par les médias sont exposés dans les rubriques « faits divers », « people » ou « sociétés » de plusieurs médias.

L'enquête réalisée auprès des institutions (judiciaires, sanitaires, ONG, OCB) enseigne que la plupart des services offerts par les institutions sont gratuits. Seul 13,1% déclarent que les services sont payants. Les services payants sont l'établissement de certificats médicaux nécessaires à la constitution

du dossier judiciaire et les frais liés à la prise en charge sanitaire si la violence subie a occasionné des séquelles physiques. Ces services sont constitués à 6,6% de services conseils, 3,6% d'accompagnement sanitaire, 1,8% d'assistance judiciaire, 1,2% de suivi et accompagnement et 0,6% protection. Les coûts de services fournis aux victimes sont généralement compris entre 500 et 8000 Fr CFA. En fait le paiement de ces services se passe surtout dans des zones où les capacités techniques et financières des organisations locales ne sont pas assez suffisantes. Face à des situations pareilles, ces organisations ont souvent recours à d'autres personnes ou individus pour accompagner et assister les victimes. Cette situation montre ainsi, toute la nécessité d'accompagner ces structures pour les doter de capacités techniques et financières pour un meilleur accompagnement et appui des victimes de VBG.

✓ **Quelles conclusions?**

Le milieu domestique est un cadre de production des violences basées sur le genre. Les VBG concernent principalement les femmes et cela dans tous les milieux. Il existe trois (3) niveaux de prise en charge : domestique, institutionnel et communautaire. La résilience face aux VBG est importante au niveau communautaire. Dans les ménages (40,40 %) des cas de VBG ne sont pas signalés. Ce sont 58,2% des victimes de violence qui informent une tierce personne de l'acte de VBG subi. Les personnes contactées en cas de VBG au sein des ménages le sont : dans la journée: (22,9%), sur le coup: (19,6%), dans la semaine: (10,7%), dans le mois: (2,3%) et dans l'année: (1,2%;). Les personnes informées par les victimes sont : mère (33,9%), ami (28,5%), frère (22,4), sœur (20%), père (19%), conjoint(e) (15,2%), voisin (e) (12,7%), grands-parents (8,5%), justice (4,2%), fiancé (0,6%) et médecin (0,6%).

Selon le Comité National de lutte contre les VBG, la gestion de l'information au sein des ménages, semble être un obstacle pour la prise en charge des victimes d'où la pertinence d'une approche préventive des VBG. En effet, il ressort des enquêtes de terrain, surtout celles réalisées au Aïnsi, le plus grand défi aujourd'hui dans la prévention des VBG et dans les réponses aux VBG est de « briser le silence ». Car comme le montre les données, les réactions des personnes informées en cas de VBG sont : la médiation sociale: (32,1%), le mutisme: (19,6%), la pression sur l'auteur (14%) et plainte (2,4%). En effet, le recours au système judiciaire dans le traitement des VBG au sein des ménages laisse place à des stratégies endogènes de gestion de la violence. C'est souvent l'absence de structure formelle de prise en charge des VBG ou leur méconnaissance au niveau des communautés qui favorise pareils comportements. Face aux limites des mécanismes formels de prise en charge des VBG, les communautés développent des modalités informelles endogènes pour y faire face. La médiation sociale, l'assistance (psychologique et médicale) et le dénigrement de l'auteur sont les moyens endogènes les plus utilisés pour la prise en charge des VBG. L'importance de la médiation sociale (61,4%) renseigne sur la perception des VBG par les communautés qui est souvent vue comme une question privée. Dès lors quant elle se produit, le premier réflexe des témoins est de tenter une médiation et non une dénonciation au niveau de la justice. Si dans certains cas, le contrôle social rend ce mécanisme efficace, dans d'autres espaces surtout en milieu rural, la médiation renforce le sentiment d'impunité des auteurs de VBG qui ne sont pas soumis au contrôle social de la communauté.

Il faut aussi souligner l'importance que les populations accordent aux médias dans la sensibilisation et la prévention contre les VBG.

**Rapport technique final projet « VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE AU SÉNÉGAL: LA PRÉVENTION
COMME ALTERNATIVE AUX PÉRILS DE SÉCURITÉ ET DE JUSTICE » PROJET N°107009-001
2012-2015**

Les violences basées sur le genre sont récurrentes dans les milieux de formation. Contrairement à certaines idées reçues, les VBG ne sont pas l'apanage des hommes en milieu de formation. Il existe autant d'auteurs chez les hommes comme chez les femmes. Toutefois, si les hommes subissent plus les violences physiques et psychologiques, les femmes sont plus victimes de violences psychologiques et sexuelles. Ces violences sexuelles sont parfois exercées sur des mineures. Ainsi l'imbrication des catégories d'inégalité (sexe, âge) rend les filles plus vulnérables que les garçons aux violences.

Les VBG en milieu professionnel concernent à la fois les hommes et les femmes. Elles apparaissent comme le résultat de plusieurs formes d'inégalités observées dans les entreprises sénégalaises, à la fois dans leur composition, leur structuration et dans le fonctionnement de leurs instances de protection des droits des travailleurs.

Là où les Syndicats et les Directions sont faiblement recourus pour le traitement des abus, les Inspections du travail pourraient alors constituer une alternative de justice pour les victimes de violences dans les milieux professionnels. Les travailleurs interrogés optent plus pour un renforcement de la communication que pour l'adoption de mesures répressives contre les VBG dans les milieux professionnels. Le dialogue social est un concept qu'il faudrait opérationnaliser sans conditions pour prévenir efficacement les violations des droits humains dans les espaces de travail. Il s'agit à travers ce processus de mettre en place des mécanismes qui permettent de créer des espaces sûrs de travail dans toutes les entreprises au Sénégal. En effet, les résultats de la recherche en milieu de travail, qui théoriquement est un lieu public montrent la nécessité de travailler plus en profondeur pour identifier les éléments nécessaires à la cohésion sociale qui dépend fortement de l'existence d'espaces sûrs. Ce travail permettrait d'identifier tous les acteurs indispensables à l'existence d'une justice formelle ou informelle qui permettent une autonomisation des femmes. Il faut alors tendre vers la mise en œuvre d'une campagne nationale de sensibilisation des acteurs du monde du travail sur les abus dans les milieux professionnels sénégalais. Les axes stratégiques de cette communication sont : la présentation des résultats de l'enquête nationale lors des rencontres des acteurs du travail (fête du travail, journées de l'emploi, assises, etc.), l'implication des administrateurs d'entreprise, la publication de documents de vulgarisation et l'incitation du Ministère de tutelle à l'adoption d'une charte « Zéro VBG dans les milieux professionnels au Sénégal ».

Cette étude a permis de faire une typologie des institutions travaillant dans le domaine des violences basées sur le genre. Les institutions travaillent dans les secteurs de la sécurité, de la santé, de la justice, du syndicalisme, et d'appui aux ONG et aux associations locales. Dans leurs activités, l'on constate que les institutions traitent plus des violences physiques et sexuelles que des violences psychologiques et sociales.

En ce qui concerne la date d'implantation, c'est à partir de 1998 que la présence des institutions qui travaillent sur les questions de violences basées sur le genre s'est accentuée au Sénégal. Il y a eu un activisme fort ayant abouti à l'adoption de la loi contre les violences faites aux femmes en janvier 1999 au Sénégal. Il reste à espérer que le regain d'intérêt sur les VBG se traduise par une application effective de la loi.

Pour lutter contre les VBG les institutions ont recours à des dispositifs institutionnels et juridiques et des réseaux d'alliance et de partenariat. Enfin les approches mises en œuvre, ont montré une diversité d'actions selon trois types : la prévention (70,3%), la prise en charge (5,1%) l'accompagnement et le

suivi (24,6%). La prise en charge des cas de VBG par les institutions s'est mesurée aussi à travers la capacité d'intervention rapide ou non en cas de VBG. Les données de l'enquête ont indiqué que 64,5% des institutions déclarent avoir les capacités d'intervenir immédiatement en cas de VBG contre 34,2%.

7. Les résultats politiques

L'organisation d'activités publiques a permis d'obtenir des résultats et susciter la participation de différents acteurs à la recherche. Cela a été possible par l'organisation de plusieurs ateliers aussi bien au niveau local que national mais aussi la participation à des rencontres internationales pour présenter les résultats de la recherche. Les différentes activités menées dans le cadre du projet sont présentées dans le tableau ci-dessous.

7.1. Les ateliers

Dans le cadre la mise en œuvre du projet, l'équipe a organisé plusieurs ateliers aussi bien au niveau local que national. A cet effet, soixante-dix (70) ateliers locaux ont été organisés au sein de l'équipe pour travailler sur les documents du projet. Au niveau national, ce sont plus de 10 ateliers qui ont été organisés pour partager les résultats de la recherche avec différents acteurs qui s'activent dans la défense des droits des femmes au Sénégal. Ces ateliers organisés au niveau national ont souvent impliqué la collaboration avec des acteurs de la société civile comme Association des Journalistes contre les Violences et les Abus Sexuels (AJVA), Comité de Lutte contre les Violences faites aux Femmes et aux Filles (CLVF), Association pour la Promotion de la Femme Sénégalaise (APROFES), Association des Juristes Sénégalaises (AJS). En plus des acteurs de la société civile, l'équipe a aussi travaillé avec les décideurs publics comme les députés et les Ministères de l'Enseignement Supérieur, de la Femme, de la Justice et des Mines pour partager les résultats de la recherche et les engager dans un processus d'appropriation des informations collectées et des outils développés par l'équipe du projet.

Au niveau international, on peut citer la participation de l'équipe du projet à des rencontres internationales comme le CSW à New York en collaboration avec l'Association des Femmes Africaines pour la Recherche et le Développement (AFARD) et le CLVF, mais aussi la présentation des résultats de la recherche dans des colloques internationaux (à Lyon sur les violences basées sur le genre et milieu scolaire, à Montréal lors du Colloque International de Recherche Féministe Francophone de 2015). C'est ce même souci de partager les résultats au niveau international qui explique la participation au sommet international de la francophonie à Dakar où l'équipe a présenté les résultats sur les VBG en milieu scolaire au Sénégal. L'équipe a aussi présenté les premiers résultats de la recherche lors d'un atelier à Bellagio (Italie) sur « Violences sexuelles et impunité » organisée par le CRDI. Dans la même lancée l'équipe du projet a aussi participé aux activités organisées par le CRDI dans le cadre de la conférence du Global Resilience and Innovation Plateforme (GRIP) sur la sécurité en partageant les informations de la recherche dans la plateforme Web de la conférence.

La remise du rapport scientifique de recherche du projet s'est faite à l'UGB sous la présidence de l'Ambassadeur du Canada au Sénégal. Le GESTES a profité de l'occasion pour présenter à son Excellence toutes les activités réalisées à l'UGB de manière générale et dans le cadre du projet, mais aussi les réalisations du Groupe de Recherche grâce à l'appui du CRDI à l'équipe. Les acteurs présents lors de cette visite ont décidé de nommer son Excellence, Ambassadeur de la lutte contre les Violences basées sur le genre au Sénégal. Son Excellence, a profité de l'occasion pour réaffirmer sa volonté de porter les résultats de la recherche dans le ces échanges entre le Sénégal et le Canada dans le cadre de

**Rapport technique final projet « VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE AU SÉNÉGAL: LA PRÉVENTION
COMME ALTERNATIVE AUX PÉRILS DE SÉCURITÉ ET DE JUSTICE » PROJET N°107009-001
2012-2015**

la coopération bilatérale et a réaffirmé l'engagement du Gouvernement du Canada à appuyer les organisations de la société civile Sénégalaise identifiées par la recherche dans leurs actions de lutte contre les VBG au Sénégal



Réception symbolique du rapport de recherche des mains de Pr Camara (Directeur UFR LSH) Pr Fatou DIOP (Coordonnatrice GESTES), Pr Oumar SOUGOU (Directeur UFR SEFS) et Pr Maguette NDIAYE (Directeur de la recherche et de la Coopération de l'UGB)



Penda DIOUF Présidente du CLVF, Fall de AJVA Pr Fatou DIOP du GESTES et les représentants d'autres OSC nommant son Excellence Ambassadeur contre les VBG au Sénégal en compagnie du personnel de l'UGB

7.2. Relation avec les structures de développement et les décideurs

L'équipe de recherche a pu nouer des relations pour une appropriation par les décideurs et les structures de développement des résultats de la recherche pour un changement des attitudes. Dans ce cadre, l'équipe du projet a permis aussi à des structures de défense de droits des femmes d'utiliser les résultats de la recherche pour la construction de leur argumentaire (Association des Femmes de l'Afrique de l'Ouest, Association des Femmes Juristes du Sénégal, le Comité de Lutte contre les Violences Faites aux Femmes, l'Association des Journalistes contre les Viols et les Abus Sexuels, l'Association pour la Promotion de la Femme Sénégalaise).

Dans le cadre des actions créées pour favoriser la reddition des compte des décideurs publics, l'équipe a favorisé la mise sur pieds d'une synergie au niveau national avec une coalition qui regroupe tous les acteurs de la société civile qui s'intéressent aux droits humains et particulièrement aux droits des femmes autour du CLVF. Cette synergie a permis d'influencer le débat national avec l'Association des Journalistes contre les Viols et les Abus Sexuels, qui a posé le débat sur les VBG dans les médias sénégalais.

Au niveau des décideurs publics, la recherche a permis d'influencer les priorités de l'Etat en faisant de la question des VBG une thématique prioritaire de recherche pour le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. C'est d'ailleurs la collaboration avec ce Ministère qui a favorisé l'identification de cette thématique comme axe de recherche dans le cadre du Fond d'Impulsion de la Recherche Scientifique (FIRST). Avant le projet, ce fond mettait uniquement l'accent sur les thématiques liées à l'agriculture et la santé, mais le plaidoyer développé avec tous les acteurs a permis à l'Etat du Sénégal à travers ce ministère d'inscrire les droits des femmes particulièrement les VBG comme un axe prioritaire de recherche au Sénégal. Il faut rappeler que les politiques publiques au Sénégal sont très influencées par les résultats issus des recherches financées par le FIRST.

Aussi l'implication de l'équipe lors du sommet de la francophonie avec les présentations des résultats sur les VBG en milieu scolaire a permis de créer des alliances avec d'autres structures, ce qui a permis de voir l'étendu du phénomène et la nécessité de développer pour l'Agence Universitaire de la Francophonie un module de formation en ligne sur les droits des femmes dans les milieux de formations. D'ailleurs le GESTES est chargé de la production des modules d'enseignements en collaboration avec l'Université de Rennes 2 en France et l'Université de Kinshasa.

Toujours au niveau international, les résultats de la recherche ont servi de base à la présentation du Ministre Sénégalais en charge des femmes lors du CSW en 2015 à New York. C'est lors de ce sommet que le think thank Women Stats (www.womanstats.org) a proposé de traduire les résultats de la recherche en Anglais afin de faciliter leur diffusion au niveau international. Cette traduction est d'ailleurs en cours.

7.3. Conception et exécution du projet

Le projet a permis au groupe de recherche qui exécutait la recherche de se doter en matériel informatique et bureautique. Il s'agit de trois ordinateurs portables, de deux ordinateurs de bureaux et d'une imprimante en plus de trois appareils numériques. Ces matériels serviront à renforcer les capacités des chercheurs au sein du laboratoire. Le laboratoire s'est aussi équipé en ouvrage, ce qui fait actuellement du centre qui a abrité le projet l'un des lieux de recherche les plus fréquentés par les

étudiants. L'amélioration des conditions de travail au sein du laboratoire grâce à l'équipement obtenu dans le cadre du projet a eu comme effet l'orientation de plus en plus d'étudiants vers des études orientées sur le genre pour pouvoir bénéficier des facilités et du confort que le centre de ressource que le groupe offre.

Le projet a bénéficié de plusieurs missions d'appui et d'expertise :

L'administratrice de programmes, Madame Ramata Thioune a effectué différentes missions et réunions de travail auprès de l'équipe. Au cours de ces missions, l'administratrice a échangé avec tous les acteurs impliqués dans le projet et a pu apporter un appui technique d'une grande qualité.

8. Extrants du projet

Au-delà de la publication d'un ouvrage sur « Comprendre les VBG au Sénégal » qui est prévu dans le cadre du projet, celui-ci compte déjà à son actif plusieurs extrants.

Parmi les extrants on peut souligner les trois innovations majeures qui sont apparues dans l'exécution du projet. Il s'agit (i) de la démarche ; (ii) des alliances nouées ; et (iii) de la plateforme.

- (i) La plupart des recherches sur les VBG se focalisent presque toutes au sein des ménages. Cet espace est perçu comme le lieu de production et de reproduction par excellence des VBG. Cette conception a souvent limité les cadres d'analyse et restreint les champs d'explication des causes profondes et une meilleure compréhension de l'étendue des VBG. Pour rompre avec cette logique, le projet a intégré dans son approche des VBG des cadres qui étaient jusque là insoupçonnés comme des cadres de production et de reproduction des VBG. Il s'agit des lieux de formation et des lieux de travail. En plus de ces lieux, le projet a aussi cherché à comprendre le rôle des médias dans la banalisation des VBG selon les angles d'analyse et de traitement de ces faits mais aussi et surtout comment ils pourraient être utilisés pour des campagnes de prévention et de sensibilisation. Dans la perspective de la reddition des comptes des autorités publiques, la recherche s'est focalisée sur les perceptions, les moyens et les mécanismes utilisés par les institutions publiques afin de déceler leurs forces et leurs faiblesses dans la lutte et la prévention des VBG au Sénégal. La démarche a aussi permis une approche novatrice de vulgarisation des résultats de la recherche mais aussi de mener des campagnes de prévention. C'est le cas lors des rencontres organisées durant le mois de Ramadan en collaboration avec des religieux aussi bien à Dakar qu'à Saint-Louis.
- (ii) La poursuite d'un des objectifs majeurs du projet était de déterminer les alliances existantes entre les différentes organisations de la société civile dans la lutte et la prévention contre les VBG au Sénégal mais aussi comment identifier leurs besoins et les mécanismes nécessaires pour renforcer les alliances existantes et/ ou favoriser la création de nouvelles alliances. Inscrite dans une approche participative et inclusive, la recherche a dès son entame, impliqué de nombreux acteurs dans sa phase d'élaboration et d'exécution. L'implication de ces différents acteurs a permis d'identifier les questions pertinentes de l'heure qui sont liées entre autre aux mariages précoces, au renforcement de l'autonomisation des femmes pour favoriser des espaces sûres où elles peuvent revendiquer leurs droits par rapport aux enjeux actuels comme le renforcement des droits économiques des femmes et la création d'espaces sûres et faciliter l'appropriation des résultats par les acteurs de la société civile. La mise en œuvre du projet, a permis à des

**Rapport technique final projet « VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE AU SÉNÉGAL: LA PRÉVENTION
COMME ALTERNATIVE AUX PÉRILS DE SÉCURITÉ ET DE JUSTICE » PROJET N°107009-001
2012-2015**

acteurs qui intervenaient de manière séparée sur la question de partager des axes communs d'interventions. Il s'agit par exemple des manifestations organisées de manière conjointe entre des organisations comme AJVA, CLVF, Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et de nombreuses OCB. En plus de ces alliances, le projet a permis à certains acteurs de disposer de données probantes qui leur ont permis de développer des programmes d'intervention avec d'autres acteurs. On peut citer à titre d'exemple l'organisation de fora populaires sur la prévention des VBG organisées par l'AJVA en collaboration avec le Ministère de la Justice, le Ministère des Mines, le GESTES, l'AJS, l'Association des Amazones, les Communes des Parcelles Assainies et de Linguère et des Parlementaires.

(iii) Le projet a mis sur pieds une plateforme d'alerte et de veille sur les VBG. Cette plateforme qui sera transférée aux OSC de la société civile permet de recueillir des données à temps réel sur les VBG sur le Sénégal afin d'alerter les autorités sur la situation. Il s'agit avec cet outil aussi de créer un cadre d'échange et de dénonciation anonyme des VBG afin d'en faire un débat public. Cette approche permet une dénonciation des VBG sans pour autant être stigmatisée.

La réalisation du projet a permis de parvenir à des extrants parmi lesquels on peut citer :

- Signature d'une charte zéro VBG dans les institutions de formation supérieure par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
- Intégration des VBG parmi les thématiques de recherche prioritaires du Sénégal à travers le programme FIRST
- Création d'une alliance entre différentes organisations de la Société Civile du Sénégal sur la thématique
- Prise en compte des VBG par les parlementaires comme une priorité
- Création d'un module de formation sur Genre et Droits humains pour le compte de l'AUF à la suite de la présentation des données sur les VBG en milieu de formation lors du Sommet de la francophonie
- Le GESTES a été coopté par le Ministère de la Femme du Sénégal pour la révision de la Stratégie Nationale pour l'Égalité et l'Équité de Genre (SNEEG) et l'équipe est chargée de rédiger la partie en rapport avec les stratégies de lutte contre les Violences faites aux femmes.
- Intégration des VBG comme thématique prioritaire de recherche pour le Gouvernement du Sénégal à travers le fond FIRST

L'impact du projet est réel au niveau des décideurs. C'est dans ce cadre que s'inscrivent par exemple les lignes directrices qui ont été élaborées par l'équipe contre les VBG en milieu de formation que le Ministère de l'Enseignement Supérieur a approuvé (voir en annexe). Dans cette perspective, l'équipe est chargée avec le Département Genre de ce ministère d'initier la politique genre de ce ministère.

D'ailleurs le lancement du projet et avec la collaboration du Ministère de l'Enseignement Supérieur a permis pour la première fois de poser le débat public sur les violences dans les Universités sénégalaises. Cela a d'ailleurs abouti à la convocation d'un conseil interministériel sur la question et sensibiliser tous les acteurs. Le conseil inter ministériel sur les violences dans les universités s'est tenu le 07 octobre 2013 et la question des VBG dans le milieu universitaire y était présentée par le Cellule Genre du Ministère de l'enseignement Supérieur sur la base des données issues du projet. D'ailleurs au sortie de cette réunion du conseil interministériel, pour la première fois dans le cadre du programme FIRST (Fond d'Impulsion de la Recherche Scientifique et Technique du gouvernement du Sénégal), la question genre et particulière Genre et VBG fait partie des thématiques de recherches proposées dans

le cadre de l'appel à projet. Ce programme qui existe depuis 2011 a toujours financé des projets dans les domaines de l'Agriculture, la santé, la sécurité alimentaire, le changement climatique et l'environnement, l'énergie et les TIC. Le travail de collaboration et de sensibilisation des décideurs a permis cette année de faire des VBG une question prioritaire de recherche au niveau national au Sénégal (<http://www.recherche.gouv.sn/spip.php?article293>). Il faut souligner aussi que le projet bénéficie d'un contexte favorable avec le choix porté par ONU-FEMMES sur le Président de la République du Sénégal comme le parrain de la lutte contre les Violences faites aux femmes. A ce niveau il faut signaler que le GESTES a été contacté par ONUFEMMES Sénégal pour utiliser les données de la recherche pour l'élaboration du plan d'action du Ministère de la Femme pour la lutte contre les VBG au Sénégal. A cet effet, la plateforme WEB SMS réalisée dans le cadre du projet sera testée par le Ministère et ONUFEMMES avec l'appui de tous les partenaires techniques et financiers du Sénégal.

Les perspectives nouvelles que ce projet offre est de faire des VBG un débat public sans pour autant les banaliser et c'est d'ailleurs la raison du protocole avec les journalistes pour les former sur la question. Avec les journalistes et les autres OSC des conventions sont signées pour leur permettre de s'approprier des données du projet et de porter le combat dans le plaidoyer contre les VBG. C'est ce qui a permis la mise sur pieds d'un plan d'action avec les journalistes qui leur permettra de porter le plaidoyer et la sensibilisation contre les VBG mais aussi de les outiller dans ce combat par des sessions de formation qui seront assurées par l'équipe du projet.

9. Renforcement de capacités des acteurs

Le projet a renforcé l'équipe institutionnellement au sein de l'université à la suite du premier que le CRDI avait aussi financé sur Genre et foncier au Sénégal mais aussi au niveau de la sous région. Le renforcement des capacités de l'équipe s'est traduit par une meilleure capacitation des jeunes chercheurs. Pour les jeunes chercheurs, il s'est agit dans le cadre de la rédaction du rapport scientifique, des documents de vulgarisation et de l'ouvrage collectif de mieux les outiller dans la rédaction de documents scientifiques. Ainsi, deux ateliers sur la rédaction de documents scientifiques ont été organisés et 17 étudiants (9 filles et 8 garçons) ont en profiter. Par ailleurs dans le cadre de la rédaction de l'ouvrage collectif, des chercheurs juniors ont été associés à des chercheurs séniors. Cela permettra à 8 étudiants (3 filles et 5 garçons) de publier pour la première fois des articles scientifiques dans un ouvrage.

Dans la phase de rédaction des documents de vulgarisation, 15 étudiants (7 filles et 8 garçons) ont bénéficié d'un atelier de formation sur la rédaction de document de vulgarisation scientifique sur la base du document du CRDI disponibles sur http://www.idrc.ca/FR/Resources/Tools_and_Training/Pages/Toolkit-for-researchers.aspx.

Au niveau sous régional, l'impact du projet en termes de créations de compétences au sein de l'équipe lui a valu la responsabilité de réaliser au Niger l'étude de référence sur les VBG dans ce pays pour le compte du PNUD.

L'exécution du projet a favorisé la création de compétences nouvelles au sein du groupe de recherche. Parmi celles-ci, on peut lister :

- ✓ La familiarisation des chercheurs juniors à la recherche en équipe
- ✓ La familiarisation des étudiants aux procédures du CRDI
- ✓ La réalisation de bilans financiers réguliers par les agents de l'Agence comptable
- ✓ La familiarisation avec la rédaction de recherche de rapports scientifiques par les chercheurs juniors

- ✓ La familiarisation avec les méthodologies de collecte de données pour tous les étudiants qui ont participé aux enquêtes de terrain
- ✓ La mise sur pieds d'un prix de recherche « Genre et accès aux ressources au Sénégal » au sein de l'UGB avec comme impact un intérêt grandissant des étudiants pour l'approche genre
- ✓ La possibilité offerte aux juniors de rencontrer d'autres chercheurs à travers les conférences internationales cela s'est traduit par la présentation de certaines communications par des chercheurs juniors
- ✓ La familiarisation des juniors à la rédaction de documents scientifiques

Ces quelques compétences qui ne sont certes pas exhaustives font partie d'un ensemble de compétences que le projet a créé ou renforcé au sein du groupe de recherche. La création de telle compétence a été possible grâce à l'impact du projet sur l'équipement de la salle de recherche du groupe. Cet équipement a rendu la salle de recherche plus accueillante, ce qui en a fait actuellement l'un des lieux de recherche les plus fréquentés par les étudiants qui travaillent sur le genre et le foncier au Sénégal.

10. Changements de comportements induits

Les différents ateliers, missions exploratoires, enquêtes, rencontres ont constitué des opportunités pour les femmes d'exposer leurs difficultés et de partager celles-ci avec d'autres partenaires. Les enquêtes et ateliers ont surtout permis de déceler les contraintes auxquelles font face les femmes et les stratégies qu'elles prônent pour se soustraire de ces pesanteurs socioculturelles qui les empêchent de dénoncer les VBG. Les ateliers locaux ont permis aussi de partager avec les tenants du pouvoir les contraintes qui se posent aux femmes et de les faire prendre conscience de la nécessité pour les femmes de poser le débat public sur les VBG. L'une des forces du projet a été la facilité avec laquelle le dialogue a été instauré avec les autorités coutumières qui ont pris conscience de la nécessité de dépasser certains préjugés en appuyant les femmes dans la revendication de leurs droits.

11. Recommandations

Au regard de ces résultats, une recherche plus approfondie sur les violences sexuelles s'impose. En effet, le caractère insidieux de ce type de violence avec des conséquences désastreuses sur la santé et la construction de soi, font que leur étude approfondie et leur compréhension est plus que nécessaire pour le développement de stratégies de prévention adaptées. Par ailleurs la présence de plus en plus remarquée de ce type de violence aussi bien en milieu de travail qu'en milieu scolaire témoigne de la nécessité de développer des mécanismes de lutte adaptés basés sur des connaissances scientifiques. Cela d'autant plus que le débat actuel est posé au Sénégal autour de l'application du Protocole de Maputo, dans ses aspects liés aux grossesses résultants des violences sexuelles. Faire une recherche sur les violences sexuelles sera une opportunité pour interroger les mariages précoces et forcés qui constituent les cadres privilégiés de légitimation de cette catégorie de violence, ce qui constitue une violation flagrante des droits humains des filles et des femmes sénégalaises. Le GESTES pourrait travailler en collaboration avec l'Association des Juristes Sénégalaises et le CLVF pour mieux analyser le phénomène et développer des stratégies d'éradication qui favorisent un renforcement l'autonomisation des femmes. Il s'agira à travers ce processus de faire des ménages sénégalais des espaces sûrs. En effet, initier des mécanismes d'autonomisation des femmes sur la base de données

**Rapport technique final projet « VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE AU SÉNÉGAL: LA PRÉVENTION
COMME ALTERNATIVE AUX PÉRILS DE SÉCURITÉ ET DE JUSTICE » PROJET N°107009-001
2012-2015**

probantes est une voie pour favoriser la culture de la paix au sein de ces espaces privés qui doivent constituer les premiers cadres de socialisation à la culture de la paix et de la cohésion sociale, ce qui impactera sans aucun doute sur les espaces publics.

Au niveau politique, on peut souligner l'engouement et la satisfaction que la recherche a suscités aussi bien au niveau des mouvements de défense des droits des femmes, que des autorités étatiques et des partenaires au développement. L'étude est considérée une base argumentaire solide pour bâtir un plaidoyer fort sur la question. Les partenaires de l'étude pour leur part recommandent que cette recherche qui a suscité une large adhésion, puisse être largement partagée et aboutir à la mise sur pieds d'une plate forme d'actions pour la défense des droits humains des femmes de manière globale.

Au-delà des propositions des acteurs bénéficiaires de la recherche, l'équipe du projet sollicite de la part du CRDI un appui pour une plus grande implantation de l'approche genre et un accompagnement du Groupe qui permettrait de déboucher sur la mise en place d'un institut spécialisé sur le genre, les droits humains et la paix au Sénégal.

En effet après 10 années d'existence, le Groupe d'Etudes et de Recherche Genre et Sociétés (GESTES) de l'Université Gaston BERGER (UGB) de Saint-Louis, est devenu aujourd'hui une structure de référence dans la production de données scientifiques sur les droits humains des femmes au Sénégal et dans la sous région dans le cadre de sa collaboration avec la Commission Genre de la CEDEAO.

L'appui constant du Centre de Recherches pour le Développement International (CRDI) dans ce domaine a favorisé l'institutionnalisation du Genre et de recherches dans ce domaine au sein de l'UGB. Cependant, les défis actuels et les besoins de l'heure nécessitent que le GESTES passe d'un groupe de recherche à un institut spécialisé sur « **Genre, droits humains, paix et Sécurité** ». C'est un objectif de mutation qui aura un impact réel aussi bien au Sénégal qu'en Afrique de l'Ouest particulièrement francophone.

Les connaissances produites par le GESTES sur les droits économiques des femmes que sur les autres thématiques sont généralement citées par de nombreuses organisations de la société civile sénégalaise (CLVF, AJS, AJVA, RADHO, APROFES, etc), dans leurs différentes campagnes de sensibilisation et de plaidoyer pour sur les droits humains et sur les droits des femmes.

Tout ceci montre l'importance des données produites par le GESTES avec l'appui du CRDI et la nécessité de renforcer la structure. **Ce renforcement devrait permettre au GESTES de passer d'un groupe de recherche à un institut spécialisé sur « Genre, droits humains, paix et Sécurité ».**

La mise en place de cet institut s'inscrit dans la dynamique actuelle des autorités universitaires avec une politique réellement orientée vers la promotion de formations plus adaptées et orientées aux besoins des communautés et ouvertes aux enjeux internationaux. En plus, l'absence d'une structure semblable dans toute l'Afrique de l'Ouest francophone, ferait de cet institut un lieu de formation, de production scientifique sur ces thématiques et d'échange entre jeunes chercheurs africains sur « Genre, droits humains paix et sécurité ».

L'appui constant de la coopération canadienne et l'accompagnement du personnel du CRDI avec l'accord de principe de son Excellence, Monsieur l'Ambassadeur du Canada lors de sa visite permettrait de finaliser la réflexion déjà entamée pour la création de l'institut.

ANNEXES

**Annexe 1 : Liste des étudiants et étudiantes ayant bénéficié des ateliers d'écriture scientifique
du GESTES entre Mai 2012 et Février 2015**

N°	Prénom et Nom	Sexe	Niveau	Thématique de recherche
	Fatou DIOR DIENG	Féminin	Doctorante	Accès des femmes au foncier et Sécurité alimentaire au Sénégal
	Diabel NDIAYE	Masculin	Doctorant	Dynamiques urbaines et accès des femmes au Foncier dans la zone des Niayes
1.	Aminata Diedhiou	Féminin	Master 2	De la socialisation à la sexualité en milieu scolaire : analyse des relations et comportements sexuels entre élèves et enseignants au Fouladou
2.	Alimatou Sadiya Loum	Féminin	Master 2	Rôles sociaux des femmes et VBG au Sénégal : cas des femmes de Saint-Louis
3.	Mamadou Khadim DIOUF	Masculin	Master 2	Les déterminants socio culturels des violences faites aux femmes dans la Région de Kaolack: le Cas du point d'écoute de l'APROFES (Association pour la promotion de la femme Sénégalaise)
4.	Ndiogou NIANG	Masculin	Master 2	Analyse du rôle des femmes dans les stratégies d'adaptation aux effets du changement climatique sur la sécurité alimentaire dans les communautés de pêche de Guet Ndar et Gandiol
5.	Marieme NDIAYE	Féminin	Master I	Itinéraire thérapeutique des cancéreux. Etude des choix des patientes faces aux inégalités d'accès aux soins palliatifs à Saint-Louis.
6.	Halimatou KEITA	Féminin	Master I	Perception et connaissance des IST : analyse des comportements sociaux des jeunes pour la prévention des IST/SIDA : le cas des étudiants de l'UGB
7.	Adji Mame Fatoumata DIOP	Féminin	Master I	Analyse des déterminants sociaux de l'infanticide au Sénégal : le cas des femmes incarcérées pour infanticide a la MAC de Saint-Louis
8.	N'doumbe Ibrahima BA	Féminin	Master I	Etude des conditions de vie et de travail des femmes domestiques migrantes :

**Rapport technique final projet« VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE AU SÉNÉGAL: LA PRÉVENTION
COMME ALTERNATIVE AUX PÉRILS DE SÉCURITÉ ET DE JUSTICE » PROJET N°107009-001
2012-2015**

				cas des sénégalaises à Nouadhibou.
9.	Ndatta GAYE	Féminin	Master I	La place des femmes dans les politiques foncières en milieu rural : le cas du village de Thiagar
10	Mame Coura BA	Féminin	Master I	L'influence des technologies de l'information et de la communication dans la vie conjugale
11	Amadou DIALLO	Masculin	Master I	Analyse de la prise en charge médico-sociale de jeunes toxicomanes traités à l'hôpital psychiatrique de Thiaroye
12	Daouda Sow DIOP	Masculin	Master I	Etude de l'influence de l'émigration sur l'éducation des jeunes issus de parents émigrants dans la ville de Louga : l'expérience du quartier Santhiaba Sud.
13	Papa Moussa FAYE	Masculin	Master I	Mécanisme de prise en charge du cancer des poumons et du foie : analyse de la portée de l'offre et de la demande de soins hospitaliers à l'hôpital de Fann (Dakar).
14	Mouhamed FALL	Masculin	Master I	Dynamique entrepreneuriale des femmes et changement de rôles familiaux : l'exemple de l'association synergie femmes de Rufisque
15	Saer DIENG	Masculin	Master I	L'incidence des clubs EVF sur la santé de la reproduction des adolescents scolarisés de la commune de Richard-Toll : cas du club/EVF du Lycée de Richard-Toll.